



- Commémorations
- Finances
- Education
- Travaux
- Vie communale

Dans ce numéro :

| | |
|-------------------|---|
| Budget 2015 | 2 |
| Rythmes scolaires | 3 |
| Electrification | 3 |
| Village propre | 4 |
| Etat civil | 4 |
| Infos pratiques | 4 |

Membres de la
commission communication

A.Lefebvre / G.Boudesocque /
M.J.Blanquet / D.Lecoester /
F.Duteil

Edito de notre Maire

Annick Lefebvre

"Autant qu'il nous
semble raisonnable et
fou, nous irons ensemble
au-delà de tout"

Jean FERRAT 1980

L'événement le plus marquant de ce début d'année restera le décès de notre doyen mais avant tout de l'historien de notre village M. LOUIS LAME : je vous invite à lui rendre hommage ce 8 mai.



1^{er} jour de classe de l'écolier Louis LAME

Les jours s'égrainent très vite et les débats s'enchaînent en Mairie :

- Le nouveau Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), en cours, a redessiné les contours de notre territoire soumis au risque. La commune se devait de rédiger son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), c'est chose faite. Il était temps ! La Préfecture nous demande d'intégrer semaine 21, l'exercice qu'elle organise sur cette thématique : La Mairie se devra de prouver que tout est mis en œuvre pour la sécurité des personnes.
 - L'investissement des membres de la Commission des finances menée par J.R. Payen et guidée par l'expérience acquise de notre secrétaire de Mairie a permis d'approuver en CM, le compte administratif 2014 et le budget primitif 2015 (cf. page 2).
 - Après les travaux d'électrification (cf. page 3), notre cadre de vie se trouve à nouveau agrémenté grâce à la pugnacité, au volontarisme de M. Pinel qui, en accord avec M. Bourdon de l'UTD, a réalisé la sente sécurisant dorénavant nos déplacements entre la place St Wandrille et la rue des Groseilliers.
 - Avec la Commission urbanisme V. Querlin a ré-ouvert le dossier PLU, nous espérons le voir finalisé dans les premiers jours de 2016.
 - Parallèlement la Commission scolaire travaille sous la houlette de D. Lecoester le PedT en collaboration avec Longueil Ste Marie et les parents d'élèves (cf. page 3).
- Ces dossiers sont les plus prégnants. L'ensemble des membres du CM et moi-même restons à votre écoute pour enrichir nos réflexions.
- Le « bien vivre » à Rivecourt reste notre volonté première.

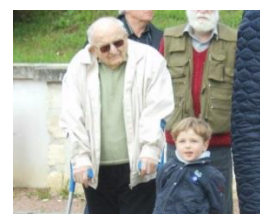
Cérémonie du 8 mai 1945 – Hommage à M. Lame

Victor Hugo a écrit : « Ceux qui, pieusement, sont morts pour la patrie ont droit qu'à leur cercueil, la foule vienne et prie. »

« Parodiions Victor Hugo. Les années passent, ceux qui ont laissé leur vie pour que nous soyons libres, ainsi que les victimes civiles ont droit, qu'au monument où leurs noms sont écrits, la foule vienne en silence et se recueille pour leur dire que leur souvenir vit. » (Louis LAME)

A l'issue de la cérémonie en mémoire du 8 mai 1945, la municipalité souhaite saluer publiquement celui qui a été instituteur et secrétaire de mairie pendant de nombreuses années dans notre commune. Ainsi, nous vous invitons à nous rejoindre pour lui rendre un dernier hommage en dévoilant une plaque renommant la salle des Associations "Salle Louis Lame". Vous pourrez y découvrir une exposition qui retracera quelques moments privilégiés de l'instituteur avec sa classe et ses élèves de 10h00 à 18h00.

Rendez-vous sur la place St Wandrille à 12h00 pour le début de la cérémonie.



"Le sentiment précis de la dignité humaine ne se prend que dans l'Histoire" Ernest LAVISSE (à propos de l'apprentissage de l'histoire à l'école)

Point sur nos finances. Budget 2015

Le budget se compose des recettes et revenus suivants :

- les impôts locaux
- les dotations de l'état : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères.
- les revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (salle des fêtes, concessions diverses ...)
- les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissement important sur plusieurs années



Oncle Picsou plongé dans les comptes

Et des dépenses :

- les dépenses de fonctionnement qui servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien : entretien des bâtiments, des voiries, salaire des employés municipaux, subventions aux associations et frais divers des élus, ...
- les dépenses d'investissement (frais liés au PLU, acquisitions foncières, équipements, aménagements, matériels et outillage, etc...) qui sont décidées directement par le conseil municipal.
- les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

Le compte administratif 2014 a été présenté et approuvé lors du Conseil Municipal du 9 Avril :

| | |
|---------------------------|---------------------|
| 1 – Budget Fonctionnement | |
| Dépenses | - 221 366,41 € |
| Recettes | 622 223,30 € |
| Affectation résultat 2013 | 9 548,79 € |
| Résultat fin 2014 | 410 405,68 € |

| | |
|---------------------------|---------------------|
| 2 – Budget Investissement | |
| Dépenses | - 149 568,92 € |
| Recettes | 212 803,46 € |
| Affectation résultat 2013 | 71 449,91 € |
| Résultat fin 2014 | 134 684,45 € |

Soit résultat global **545 090,13 €**

Le résultat est une photo à l'instant « t » (au 31/12/2014) qui ne prend pas en compte les règlements de l'électrification rurale, l'acquisition du 26-28 rue de la République ainsi que la participation aux dépenses de fonctionnement des écoles.

Le budget primitif 2015 (fonctionnement et investissement) a été élaboré par la Commission Finances en tenant compte des différents projets et des encours.

Il est à noter qu'après proposition de la Commission Finances, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la non augmentation des taxes.

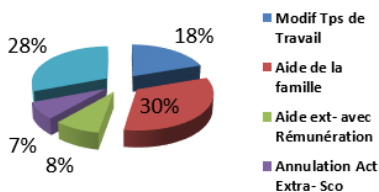
“Équilibrer son budget, c'est élever ses recettes au niveau de ses dépenses, ou bien abaisser ses dépenses au niveau de ses recettes. Pour équilibrer son esprit, il faut élever ses facultés à la hauteur de ses désirs, ou bien ramener ses désirs au niveau de ses facultés.”

Charles Dollfus

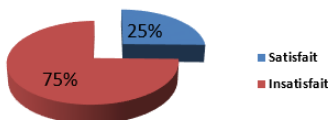
PedT. Rythmes scolaires - Ecoles Maternelle & Élémentaire

Depuis la rentrée scolaire 2014, tous les élèves bénéficient des nouveaux horaires. Cette nouvelle organisation du temps scolaire devait répondre avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école: favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs, bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

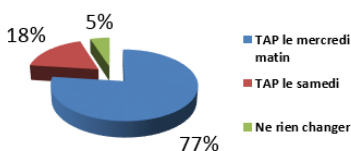
Les contraintes des horaires sur la vie



Satisfaction sur les nouveaux horaires (162)



Revoir le planning de l'école



Ces dispositions légales ne sont pas entrées en vigueur à la rentrée scolaire 2013 pour les deux écoles. Malgré notre objection d'appliquer ces mesures à la rentrée scolaire 2014, l'Inspection Académique nous a contraints d'appliquer les horaires actuels, sans tenir compte des propositions faites par le groupe de travail composé des Mairies, du corps professoral et des représentants de parents d'élèves.

Avant d'envisager, pour la rentrée 2015, une modification des horaires actuels, les représentants de parents d'élèves vous ont sollicité par voie de questionnaire afin de recueillir votre avis sur ce qui se fait mais aussi ce que vous souhaiteriez améliorer.

Sur 263 questionnaires remis à l'ensemble des ensembles du groupe scolaire, 162 réponses ont été comptabilisées, voici les tendances (Texte et graphiques).

Signes de fatigue chez l'enfant : 42 % chez les maternelles et 58 % chez les élémentaires

Heure de sortie des enfants : la majorité à 16H20 puis 17H00, une minorité fréquente le périscolaire.

A l'appui de ces résultats et de ceux recueillis dans le second questionnaire réalisé par les représentants de parents d'élèves, nous vous informons que les horaires pour la rentrée scolaire 2015 resteront les mêmes.

Pour autant, nous poursuivons nos démarches dans ce domaine afin de bénéficier des aides de l'Etat d'un montant de 50 € par enfant et par an, aide essentielle à la bonne tenue de notre budget. Nous devons établir conjointement avec la Mairie de Longueuil Sainte Marie un PedT (projet éducatif territorial) par école en lien avec le projet éducatif de chacune des écoles.

Nous vous informerons prochainement du résultat de celle-ci.

Rénovation du réseau électrique (Suite et fin)



La dépose d'un ancien poteau

"Méfie-toi de ceux qui confondent l'éclairage et la lumière"

Tonino Benacquista

Les travaux d'électrification de la Cavée du Moulin, du haut de la rue du Grand Ferré ainsi que le renforcement de la rue des Fontaines se sont terminés par une réunion de fin de chantier le 16 mars dernier.

Le conseil municipal avait souhaité s'entourer de M. Beaumont, de ses anciens adjoints et des entreprises qui nous ont accompagnés pour ces travaux et de ceux qui nous ont aidé à obtenir des aides financières.

Nous espérons, que comme nous, vous vous réjouissez de ce nouvel environnement visuel.

Notons aussi que même si l'hiver n'a pas été très rigoureux, le détournement de la source de la rue des Fontaines au croisement de la rue des Groseilliers a été bénéfique pour la circulation des riverains. L'eau est aujourd'hui canalisée par une grille et ne s'écoule plus au milieu de cette rue ni dans la rue du Grand Ferré.



Nouvel éclairage

Opération " Village Propre"

Continuant à améliorer notre cadre de vie : L'opération s'organisera durant la matinée du samedi 6 juin 2015 à partir de 09h00. A cette fin, nous vous invitons à venir nous aider. Toute aide nous sera précieuse. Pour clôturer cette entreprise, nous nous rejoindrons sous le préau de la mairie et trinquerons à cet embellissement.



Date limite d'inscription
le 22 mai 2015

Etat Civil



Heureux évènements : Bienvenue à la petite Manohisoa ANDRIANIAINA, 10 Rue des Fontaines, née le 11 Janvier 2015 et au petit Eden Abygaël EMERY, 2 bis Rue de la République, né le 09 Mars 2015



Tous nos vœux de bonheur !
À Céline Marie LORDON et Benoît Christophe BLANQUET, Impasse Alphonse Sannier, le 04 Avril 2015

C'est avec tristesse que nous déplorons le décès de :



M. Louis LAME, 6 rue des Fontaines, le 14 Mars 2015, dans sa 95^{ème} année.

Infos pratiques

RAPPELS SUR LES US ET COUTUMES DE NOTRE VILLAGE :

- Il est **INTERDIT** de faire des feux de jardin.
- **Les travaux de jardinage et de bricolage** avec des appareils thermiques ou électriques sont autorisés aux jours et horaires suivants :
 - ✓ **Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30**
 - ✓ **Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
 - ✓ **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**
- La collecte des déchets verts a lieu tous les mardis du 15 mars au 15 novembre inclus uniquement dans des bacs roulants avec couvercle (norme NF EN 840) d'une capacité maximum de 360 litres.

SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE (page d'accueil):

"Participez à l'enquête sur les services à la population dans le Pays Compiégnois." Lien CCPE à consulter et à télécharger.

"ameli.fr" : chacun y trouve son compte. Communiqué de presse

MAIRIE DE RIVECOURT

2 rue de la Mairie
60126 Rivecourt

TÉLÉPHONE
03 44 41 18 64
09 75 40 85 75

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi : 16H00 à 19H00
Mercredi : 18H00 à 20H00

E-MAIL
m.rivecourt@wanadoo.fr

SITE WEB
www.sites.google.com/site/mairiederivecourt

Secrétaire de Mairie :
Ludovic Dupont